



Belley, le 08 février 2018

Collège Sabine Zlatin

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du jeudi 08 février 2018

Le quorum étant atteint 22 personnes, la Principale ouvre la séance à 18 h 10.

Messieurs Hedon, Bertholet, Mallet sont excusés.
Mesdames Canivet, Duchamps Celle et Tardy sont excusées.

La principale informe des modifications de l'ordre du jour **en rouge ci-dessous** :

Le secrétaire de séance est Mme Gleyze.

1. Approbation du procès-verbal du CA du 28/11/2017
2. Adoption de l'ordre du jour du CA du 8/02/2018
3. Gestion administrative
3.1 Convention avec le musée mémorial d'Izieu (mise à disposition de photos)
3.2 Convention avec le musée mémorial d'Izieu (prêt d'un tableau)
3.3 Points divers
4. Gestion pédagogique
4.1 Parcours avenir programme du 2 ^{ème} trimestre
4.2 DNB nouveautés session 2018
4.3 épreuve orale du DNB 2018
4.4 Préparation de la rentrée 2018
4.5 Convention Aviron / EPS
4.6 Convention de prêt de matériel par la médiathèque
4.7 Points divers
5. Gestion matérielle et financière
5.1 Convention avec le département pour le transfert du contrat de chauffage
5.2 Coût des objets confectionnés par la SEGPA
5.3 Convention avec la mairie pour la mise à disposition de ressources numériques pour les écoles
5.4 DBM pour info sur 2017
5.5 Programmation des sorties
5.6 Don à l'Amicale des anciens élèves pour le voyage en Inde
5.7 Points divers
6. Questions diverses.
6.1 Intervention des élèves.
6.2 Intervention des fédérations des parents d'élèves.
6.3 Intervention des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance.
6.4 Intervention des personnels ATOSS.

1. – Approbation du procès-verbal des CA du 28 /11/2017

Vote n°0 : Acte 0,

Adoption du procès-verbal du CA du 28/11/2017

Résultat du vote n°0 : Acte 0, Pour : 22 Contre : 0 , Abstention : 0

2.- Adoption de l'ordre du jour du CA du 08/02/2018

Vote n°1 : Acte 1,

Adoption de l'ordre du jour du CA du 08/02/2018

Résultat du vote n°1 : Acte 1, Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

3. – Gestion administrative.

3.1 Convention avec le musée mémorial d'Izieu (mise à disposition de documents photographiques)

Les professeurs d'histoire géographique de 3^e préparent une exposition sur Sabine Zlatin qui sera installée dans le hall du collège.

Ce travail est réalisé en collaboration avec le musée mémorial d'Izieu. La maquette sera confiée à un graphiste pour la mise en page. Le musée autorise l'utilisation de photos dans le cadre de ce travail, ce qui nécessite une convention.

La principale demande l'autorisation de signer cette convention.

Vote n°2 : Acte 2

Autorisation de signer la convention avec le mémorial d'Izieu (mise à disposition de photos)

Résultat du vote n°2 : Acte 2, Pour : 22 , Contre : 0 , Abstention : 0

3.2 Convention avec le musée mémorial d'Izieu (prêt d'un tableau)

Le directeur de la maison d'Izieu a offert un tableau peint par Sabine Zlatin dans les années 50 en lien avec l'ouverture du collège portant son nom.

Une convention de prêt avec tacite reconduction doit être signée.

La principale demande l'autorisation de signer cette convention.

Vote n°3 : Acte 3

Autorisation de signer la convention avec le musée mémorial d'Izieu (prêt d'un tableau)

Résultat du vote n°3 : Acte 3, Pour : 22 , Contre : 0 , Abstention : 0

4 – Gestion pédagogique

4.1 Parcours avenir programme du 2^{ème} trimestre

- Les élèves de 3^e ont effectué leur séquence de stage en entreprise au mois de janvier sur une durée de 4 jours au lieu de 3 jours l'année dernière.

Ils vont effectuer une présentation de leur stage auprès des élèves des classes de 4^e le vendredi 9 mars prochain. Cette présentation se déroulera sur des plages de 2 heures et sera un entraînement à leur épreuve orale du DNB du mois de juin.

- Une centaine d'élèves de 4^e et 3^e sont allés visiter le LP du Bugey le 5 février. Les élèves de 4^e ont eu une présentation de la classe de 3^e prépa-pro.
- Visite du forum Ain formations métiers pour des élèves de 3^e le jeudi 8/03

Mme Manet signale que la conseillère d'orientation contractuelle a démissionné.

La réunion d'information des parents sur l'orientation et les lycées est maintenue à la date initialement fixée à savoir le mardi 6/03 à 18h

- Tous les élèves de 4^e iront au salon Smile organisé pour la 2^e année par l'association Bugey Développement les 22 et 23 mars prochains.

4.2 DNB nouveautés session 2018

Les conditions d'attribution du DNB ont été modifiées. Un rééquilibrage des points est effectué entre les épreuves ponctuelles, 400 points et l'évaluation des compétences, 400 points. Il est recommandé de ne pas communiquer le nombre de points obtenus aux compétences avant les épreuves finales.

Les deux épreuves scientifiques retenues pour l'examen seront connues début avril. Une seule copie sera utilisée pour cette épreuve.

Les épreuves ont été redistribuées sur les deux jours d'examen : jeudi 28/06 matin français (3h30 d'épreuve pause de 15 mn sans sortir de la salle), après-midi : mathématiques. Vendredi 29/06 matin : histoire géographie, après-midi : sciences.

4.3 Epreuve orale : la date a été fixée au mercredi 13 juin. Les classes de 6^e, 5^e et 4^e seront libérées ce jour-là.

Les documents utilisés seront les mêmes qu'en 2017 après actualisation pour : choix des sujets, conditions de l'épreuve et grille d'évaluation.

Les sujets traitent d'un projet, d'un EPI ou d'une activité reposant sur l'un des trois parcours : avenir, citoyen, artistique et culturel.

L'épreuve est évaluée sur 100 points : 50 points pour le traitement du sujet et 50 points pour la qualité de l'expression orale.

Cette épreuve préfigure la future épreuve du nouveau baccalauréat.

Un bonus est attribué aux élèves qui choisissent de soutenir une partie de leur prestation dans une langue étrangère.

4.4 Préparation de la rentrée 2018

Après le conseil pédagogique, l'assemblée générale des enseignants et la commission permanente, la principale présente la dotation attribuée pour la rentrée 2018 et la répartition des moyens proposée.

Effectifs arrêtés par la DS DEN

6^e : 216 élèves 8 divisions 27 élèves
 5^e : 230 élèves 8 divisions 28/29 élèves
 4^e : 219 élèves 8 divisions 27/28 élèves
 3^e : 212 élèves 8 divisions 26/27 élèves
Total : 877 élèves (907 élèves en 2017)

32 divisions (34+1 en 2017) soit 3 divisions de moins à la rentrée

+ **SEGPA : 63 élèves soit 940 élèves au total**

Les seuils des classes ont été relevés : 29 élèves en 6^e au lieu de 28 et 30 élèves en 5^e 4^e et 3^e au lieu de 29.

Cette modification a permis de maintenir l'allocation progressive de moyens qui est ajoutée à la dotation.

Dotations

COLLEGE (hors SEGPA)	SEGPA
- 32 divisions x 26 h = 832 h	Total = 129,5 h Soit : 127,5 HP et 2 HSA
- 32 divisions x 3 h = 96 h	
- UNSS = 21 h	
- ULIS = 21 h	
- RELAIS = 9 h	
Total = 979 h	
+ Allocation progressive de moyens = 19 h (20h en 2017)	
Total = 998 h	
Soit : 928 HP et 70 HSA	

Répartition de la dotation complémentaire

- Groupes de sciences et de technologie : 35 h
- Groupes supplémentaires en LV : 16 h (6h en Anglais + 8h en LV2 + 2h en section euro)
- Latin : 11 h
- AP : 45 h (17h en 6^e dont 1h pour « savoir nager » + 4h en 5^e + 12h en 4^e + 12h en 3^e)
- GPDS : 4 h
- Autres : 4h

Répartition horaire – Disciplines impliquées

Impact sur chaque discipline													
	Let.	Mat.	H-G	Ang	SVT	Phy	Tec	Arts P.	Mus	EPS	LV2	Autres	Total
a					12	11	12						35
b				6							10		16
c	11												11
d	20	16	4	4						1			45
e												4	4
f												4	4
	28	17	4	10	12	11	12	0	1	1	10	8	115

L'ouverture du collège de Briord à la rentrée 2018 ne semble pas permettre une diminution sensible des élèves :

- 82 élèves (5^e : 36, 4^e : 17 et 29 en 6^e). Les demandes de dérogation risquent d'impacter les prévisions pour les élèves du secteur de Bregnier Cordon qui souhaitent aller à Briord et à l'inverse, pour les élèves avec des fratries qui vont demander à rester.

- La priorité a été de maintenir les heures d'AP compte tenu des effectifs chargés, de favoriser les groupes en LV2 et de créer des groupes sur toutes les classes de 5^e en anglais.
- Une section européenne en italien ouvrira afin de conserver le vivier d'élèves pour la section Esabac du lycée.
- Les classes sportives sont maintenues mais réparties sur les niveaux 5^e 4^e et 3^e et non plus 6^e afin de connaître le profil des élèves avant le recrutement.
- La dotation de la segpa est en baisse de 2h.

M. Strullu expose le désaccord des parents qui souhaitent l'ouverture d'une classe bilingue italien comme par le passé pour ne pas impacter la classe Esabac du lycée.

Mme Manet explique que l'ouverture de la section euro remplira les mêmes objectifs. Les propositions visent à répartir les moyens sur tous les élèves permettant ainsi une hétérogénéité plus grande dans les classes et la réussite de tous les élèves.

Les échanges évoquent les résultats fragiles au DNB, proche des résultats de REP malgré un profil d'élèves différent. La suppression des 4 postes en vie scolaire avec le départ des contrats CUI se fait sentir cruellement dans la surveillance des élèves. La gestion des flux dans les couloirs est particulièrement difficile. Les professeurs demandent si une compensation en poste est prévue.

Incidence sur les postes : suppression d'un poste en français (créé l'année dernière par la DOS) et un en technologie.

Besoin : 15h en anglais, 18 heures en espagnol, 4h en maths, 3h en technologie et SVT.

Postes partagés en français, allemand et italien.

La principale demande aux membres du CA de se prononcer sur la répartition proposée. Le vote a lieu à bulletin secret :

Vote n°4 : Acte 4

Approbation de la répartition de la DHG

Résultat du vote n°4 : Acte 4, Pour : 12 , Contre : 6 , Abstention : 2, Blanc : 2

4.5 Convention Aviron / EPS

Le club d'aviron propose une activité déjà pratiquée par le passé, «rame en 5^e», qui se déroulera les 12 et 13 mars prochains auprès de 6 classes sur les créneaux d'EPS. Le coût de l'activité est de 390 € : 290 € seront pris en charge par le club d'aviron et 100 € laissés à la charge du collègue.

La principale demande l'autorisation de signer cette convention.

Vote n°5 : Acte 5

Autorisation de signer la convention Aviron / EPS

Résultat du vote n°5 : Acte 5, Pour : 22 , Contre : 0 , Abstention : 0

4.6 Convention de prêt de matériel par la médiathèque

Dans le cadre d'un projet de cycle 3 et des programmes de mathématiques, un échange entre 4 classes de 6^e du collège et 4 classes de CM2 se déroulera d'ici à la fin de l'année. Il s'agit d'activités de programmation de robots en lançant des défis entre classes. Canopé a mis à disposition des robots et la médiathèque prête une valise contenant 5 robots Thymio aux professeurs du collège.

La principale demande l'autorisation de signer cette convention avec la médiathèque départementale.

Vote n°6 : Acte 6

Autorisation de signer la convention avec la médiathèque pour le prêt d'une valise de robots

Résultat du vote n°6 : Acte 6, Pour : 22 , Contre : 0 , Abstention : 0

5 – Gestion matérielle et financière

5.1 Convention avec le département pour le transfert du contrat de chauffage

Le département de l'Ain a souscrit en 2014 un abonnement au réseau de service public de chauffage urbain de la ville de Belley pour le nouveau collège qui n'avait alors pas de statut juridique.

Il convient maintenant de transférer cet abonnement au collège.

Le collège assumera le règlement des factures à compter du 1^{er} septembre 2018, les crédits nécessaires seront délégués par le conseil départemental de l'Ain

La principale demande l'autorisation de signer cette convention.

Vote n°7 : Acte 7,

Autorisation de signer la convention avec le département pour le transfert du contrat de chauffage

Résultat du vote n°7 : Acte 7, Pour : 22 , Contre : , Abstention : .

5.2 Coût objets confectionnés par la SEGPA

Les élèves de 3^{ème} Segpa procèdent à la fabrication, dans le cadre de leur enseignement technique, de chaises en bois de terrasses. La vente de ces articles, au prix de 25€ pièce, est destinée au financement d'une sortie pédagogique à Lyon, programmée le 4 mai 2018 sur les quais de Saône, sur le thème « habiter en ville, urbanisme, architecture, art urbain, analyse du paysage », avec le parrainage de la PEP42.

La principale demande l'autorisation de percevoir la somme de 25€ pièce pour la vente des objets confectionnés par les 3^{ème} Segpa

Vote n°8 : Acte 8,

Autorisation de percevoir la somme de 25€ pièce pour les objets confectionnés par la SEGPA

Résultat du vote n°8 : Acte 8, Pour : 22 , Contre : , Abstention : .

5.3 Convention avec la mairie pour la mise à disposition de ressources numériques pour les écoles

Dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, le ministère a doté les écoles primaires de la ville (Jean Ferrat et les Charmilles) de tablettes numériques.

Le rectorat a délégué au collège une subvention de 500€ par école pour doter celles-ci des ressources numériques

La principale demande l'autorisation de signer une convention pour l'organisation de la collaboration entre la commune de Belley et le collège

Vote n 9 : Acte 9,

Autorisation de signer la convention pour la mise à disposition de ressources numériques pour les écoles

Résultat du vote n°9 : Acte 9, Pour : 22 , Contre : , Abstention : .

5.4 DBM pour info sur 2017

La gestionnaire présente une DBM pour information sur 2017 reprenant notamment l'ouverture de crédits complémentaires pour les voyages, les bourses ou la taxe d'apprentissage

5.5 Programmation des sorties

La gestionnaire présente les sorties pédagogiques qui ont été programmées depuis le conseil du mois de novembre :

- Les élèves de 3^{ème} segpa au LP du Bugey, dans le cadre de l'action « Au cœur des différences »
- Les élèves de l'atelier relais à l'espace Arteppes à Annecy
- Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en visite au LP du Bugey
- Les élèves de l'atelier relais au domaine du Semnoz (sortie raquettes)
- Les élèves de 3^{ème} au forum Ain formation Métiers à Bourg à Bresse
- Les élèves de 6^{ème}10 et les élèves de l'AS Danse à la Maison de la Danse
- Les élèves de 4^{ème} au musée de la soie à Jujurieux
- Les élèves de 4^{ème} au salon SMILE à Belley
- Les élèves de 3^{ème}1 à Lyon (quais de Saône)
- Une sortie à Izieu le 6 avril, date « anniversaire » de la rafle des enfants juifs
- La course des voitures solaires à St Rambert en Bugey

La Principale demande l'autorisation d'organiser ces sorties pédagogiques

Vote n°10 : Acte 10,

Autorisation d'organiser les sorties pédagogiques, ci-dessus, au cours de l'année 2017-2018

Résultat du vote n°10 : Acte 10, Pour : 22 , Contre : , Abstention : .

5.6 Don de l'Amicale anciens élèves pour le voyage en Inde

L'Amicale des anciens élèves de la Cité Scolaire du Bugey fait un don de 500 € pour participer au financement du voyage en Inde

La principale demande l'autorisation d'encaisser ce don

Vote n11 : Acte11,

Autorisation d'encaisser le don de l'Amicale des anciens élèves pour le voyage en Inde

Résultat du vote n°11 : Acte 11, Pour : 22 , Contre : , Abstention : .

6. – Questions diverses

6.1 Intervention des élèves

Néant

6.2 Intervention des fédérations de parents d'élèves

Questions de la FCPE

- Remontée des Conseils de Classes du premier trimestre : beaucoup de bousculades dans les couloirs, la cantine.

Cela a été évoqué lors du point parents du 17 janvier 2018.

Les parents d'élèves constatent que la disparition des CUI rend extrêmement difficile la surveillance.

Peux t on solliciter des surveillants en plus ?

Mme Manet confirme que la surveillance des couloirs est complexe. 988 élèves qui circulent aux mêmes moments est source de difficultés, surtout lorsque les classes stationnent devant les salles en attendant l'entrée en classe.

La partie arrondie du bâtiment crée des virages qui renforcent les problèmes. Les surveillants présents dans les couloirs assurent la sécurité lors des intercours. La disparition des postes en contrat CUI n'est pas compensée et par ailleurs nous risquons de perdre d'autres postes avec l'ouverture du collège de Briord malgré le faible effectif que nous perdons. La principale ajoute qu'elle a demandé en début d'année scolaire un renfort de poste qui malgré le soutien de l'Inspectrice d'Académie n'a pas obtenu de réponse favorable.

- Restaurant scolaire : possibilité de consulter et de recharger sur internet les cartes de cantine

Lors du dernier CA (28 novembre) nous avons demandé au Département de vérifier si dans le cahier des charges du marché de restauration scolaire, le prestataire devait fournir un service par internet. Quelle est la réponse ?

Par ailleurs, lors du point parents, il nous a été signalé que la société Newrest ne souhaitait pas acheter sur ses propres fonds l'extension possible du logiciel pour ce service. Le coût serait de 500 € alors que les impayés sont de 14 000€ à ce jour !

Si personne ne souhaite payer (Département et Newrest), peut-on envisager un financement FCPE ?

Effectivement le cahier des charges ne fait apparaître aucune mention concernant le télépaiement.

La société Newrest n'est pas propriétaire du logiciel Alise, financé par le département, et ne peut donc pas acheter cette extension de module. Elle accepte par ailleurs le surcoût de 50 € par mois qu'elle devra payer à sa banque.

Le collège, n'ayant pas de participation directe dans la gestion de la restauration scolaire, n'a pas de raison d'assurer ce financement. La FCPE peut effectivement prendre à sa charge ce coût. Les modalités seront à voir avec la société Alise.

6.3 Intervention des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance

Néant

6.4 Intervention des personnels ATOSS

Néant

La séance est levée à **20h20** .

Le Secrétaire de séance
Elyane GLEYZE



La Principale
Martine MANET

